

entretenoient l'abondance, à Mont-Réal au contraire, seule & dernière ressource de la Colonie, les denrées étoient & devoient être hors de prix. En effet, Mont-Réal n'en pouvoit recevoir que de Québec, & l'on ne soupçonnera pas sans doute que les Anglois avitaillaient une Ville dont la prise devoit emporter la perte de toute la Colonie, & terminer leurs conquêtes. Il falloit donc bien que l'énormité des prix fût le seul moyen de se procurer des comestibles, pour lesquels il y avoit tant de concurrence & si peu de matière.

Ainsi cette raison palpable pourroit donner de la probabilité, de la vraisemblance même, si l'on veut, aux calculs allégués par le S^r Bigot, sans qu'il en résultât la plus légère présomption contre la vérité des ventes faites par les S^{rs} Mounier & Lée à Québec, parce qu'encore une fois il ne s'agit pas de ce que le vin & l'eau-de-vie valent ailleurs qu'à Québec, ni de ce qu'ils valent en monnoie d'ordonnance; il s'agit du prix que ces articles valent à Québec en argent comptant. Le sieur Lenoir de Rouvrai qui y étoit en 1760, fait très-bien lui-même, qu'ils ne valent pas au-delà de ce que les sieurs Mounier & Lée les portent en vente, & c'est cette connoissance qu'il a dû communiquer à son frere qui rend la demande de celui-ci encore plus répréhensible. En un mot, & ceci tranche toute difficulté, ils ont vendu comme pour leur société, comme pour eux-mêmes; ils ont vendu *par proportion avec leurs ventes*. Il est donc impossible de leur supposer ni fraude ni mauvaise administration.

Telle est l'esquisse que l'estime & l'amitié ont tracée pour la défense de ces respectables Négocians.